

L'an deux mille vingt le 30 juillet,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme  
MOULIN Catherine, Maire,  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 27/07/2020



Présents : **Alain DETOLLE, Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET,**

Excusés : **Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU,**  
**Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Régis MOREL**

DCM 2020/43 : Affectation des résultats 2019 au BP 2020 Budget Principal

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le CA 2019 statuant sur l'affectation de ce même exercice, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Résultats antérieurs reportés en fonctionnement : + 138 925.42

Résultats antérieurs reportés en investissement : - 358 031.12

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2019 :

Solde de l'exercice : + 259 713.84

Résultats antérieurs reportés : - 358 031.12

=====

- 98 317.28

Restes à réaliser :

Sur dépenses d'investissement : - 549 629.12

Sur recettes d'investissement : + 685 959.42

=====

+ 136 330.30

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution : - 98 317.28

Solde des restes à réaliser : + 136 330.30

=====

+ 38 013.02

Résultats de fonctionnement :	+ 101 294.25
Résultats antérieurs :	+ 138 925.42
	=====
	+ 240 219.67
 <b>Affectation des résultats :</b>	
001 déficit d'investissement :	- 98 317.28
002 excédent de fonctionnement :	240 219.67
1068 ex. fonctionnement capitalisés :	0.00

À Faux la Montagne, le 18/10

La Maire



P.O.